



Site Natura 2000  
« Réseau de coteaux et vallées du bassin de la selle »



**Groupe thématique « Larris et milieux ouverts »**  
**Vendredi 10 Septembre 2010 à Guizancourt**

Compte-rendu de séance

**Participants : (par ordre alphabétique)**

Mme BADSI Maria	DDT de l'Oise
Mr BLAREL Marc	Mairie de Méréaucourt
Mr KOTOIZIES	Mairie de Guizancourt
Mr LACHEREZ Guy	Communauté de Communes de Conty
Mr LAVOISIER Emmanuel	Fédération des chasseurs de la Somme
Mr MAILLIER Sébastien	Picardie Nature
Mr POURQUIER Michel	Ligue picarde de Vol Libre
Mme SAVREUX Laurence	ADASEA
Mme VASSEUR Dany	Mairie de Guizancourt
Mme VERBEKE Muguette	Mairie de Choqueuse les Bénards
Mr MOPTY Olivier	Directeur du Syndicat Mixte AMEVA
Mr BEAUCOURT Romain	Chargé de mission Natura 2000 au sein du Syndicat Mixte AMEVA

**Ordre du jour de la réunion**

- Présentation des groupes de travail au sein de la démarche Natura 2000
- Caractérisation des milieux, des habitats et des espèces concernés par le groupe de travail « Larris et milieux ouverts »
- Présentation et description des activités humaines concernées
- Définition et priorisation des enjeux et objectifs socio-économiques
- Présentation des données provisoires du diagnostic écologique

**Préambule**

Mr Lacherez ouvre la séance en remerciant Mme VASSEUR de nous accueillir dans la salle des fêtes communale. Il présente ensuite le but des différentes réunions thématiques et précise l'importance de ces réunions dans la démarche de concertation et d'élaboration du document d'objectif du site.

Mr Beaucourt poursuit ensuite par la présentation des données écologique et socio-économique :

**Présentation des données écologique et socio-économique propres au groupe de travail « Larris et milieux ouverts »**

Mr Beaucourt définit tout d'abord le rôle des groupes de travail au sein de la Démarche Natura 2000 puis les caractéristiques des milieux, habitats et espèces concernés par ce groupe.

Il présente ensuite les caractéristiques des activités concernées par ce groupe thématique, à savoir : La chasse, l'agriculture, la randonnée et les sports motorisés.

L'ensemble de ces informations sont disponibles dans le document de travail et le Powerpoint de la réunion, documents téléchargeables sur le site de l'AMEVA, rubrique « Actualités » → « Natura 2000 » :

<http://www.ameva.org/actualites/view.php?id=38>

## Remarques et compléments d'informations

### *Population de gibier/ Gestion des larris*

- Mr Lavoisier propose l'ajout de données concernant les populations de lapins au niveau des larris. Il indique qu'il existe déjà des conventions entre les sociétés de chasse et le conservatoire pour la réimplantation de l'espèce sur certaines zones, l'espèce étant cependant déjà bien implanté sur le territoire. Il soumet la proposition de mise en place d'un mode de gestion spécifique de l'espèce pour l'entretien des larris, ces animaux étant indispensables pour ces zones. Il indique ensuite que les populations de faisans sont déjà bien implantées sur le secteur et quasiment à l'état naturel (pas de réintroduction depuis 5 ans), l'espèce étant gérée sous la forme de plan de gestion aussi bien dans la Somme que dans l'Oise.

### *Entretien et maintien des zones de larris*

- Mr Mopty s'interroge sur la répartition du pâturage de ces zones entre les ovins, les caprins et les bovins.
- Mme Savreux indique que sur le larris de Daméraucourt il s'agit essentiellement de vaches tandis qu'au niveau du larris de Guizancourt et d'Equennes-Eramecourt, il s'agit de moutons. Elle précise que le diagnostic agricole n'est actuellement pas terminé et qu'il reste donc des données à récolter concernant les larris. Certains larris ne sont pas déclarés à titre agricole et ne sont donc pas intégrés dans le diagnostic bien qu'un pâturage de ces zones par des moutons soit possible pour permettre un entretien efficace de celles-ci. (cas au niveau du larris de Guizancourt, géré par le CENP).
- Mr Mailler s'interroge sur la présence de larris non pâturés sur le site et donc en cours de reboisement.
- Mme Savreux et Mme Couteaux indiquent qu'ils existent plusieurs zones comme à Equennes-Eramecourt qui ne sont pas pâturées et qui sont en cours d'embroussaillage.
- Mr Beaucourt précise que l'on pourra visualiser en fin de séance les zones d'embroussaillage correspondantes à d'anciennes zones de larris à partir des données provisoires fournies par le bureau d'étude. Il indique que les Larris sont à l'origine des zones boisées défrichées par l'homme depuis la fin du dernier siècle pour mettre en place des zones de pâturages pour les ovins (forte activité d'élevage ovins au début du siècle). Elles ont donc tendance à retourner à leur état d'origine lorsqu'il n'y a plus d'entretien d'effectué sur ces zones par perte d'activité, comme c'est le cas depuis une trentaine d'années sur le site.
- Mme Couteaux précise que la richesse écologique de ces zones est essentiellement due à l'activité humaine et donc que si cette activité s'arrête, on perd toute la richesse patrimoniale de ces sites. L'enjeu est donc par le biais d'outils tel que Natura 2000 de maintenir ou de restaurer ce pâturage sur ces sites afin d'entretenir ces milieux.
- Mme Vasseur précise que pour pouvoir réintroduire une activité, il faut trouver des volontaires.

- Mme Couteaux valide ce constat en précisant qu'il faut également des moyens pour permettre cet entretien ainsi que des éleveurs et que cela s'avère complexe.

### **Définition et priorisation des enjeux socio-économiques**

L'ensemble des personnes présentes ont ensuite défini les enjeux et objectifs socio-économiques découlant de ce diagnostic mais également de leur connaissance du territoire :

#### **Enjeu : Maintien et restauration des pelouses calcicoles sur le territoire**

<b>Objectifs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser / inciter à la mise en place d'élevages ovins sur les zones de larris pour permettre la conservation de ces milieux</li> <li>• Développer des actions alternatives permettant la gestion de ces milieux (ânes...) et pouvant apportant une plus valeur touristique et économique</li> <li>• Développer les moyens mécaniques d'entretien des zones de larris</li> <li>• Valoriser l'espèce lapin afin d'accroître son action sur la gestion des zones de larris, tout en canalisant les dégâts réalisés sur les cultures</li> <li>• Limiter la dégradation des zones de larris par les engins motorisés</li> <li>• Raisonner l'ouverture des milieux de type larris afin de maintenir quelques zones d'embroussaillage permettant le maintien de certaines espèces de grand gibier (chevreuils)</li> </ul>
--------------------	--

#### **Enjeu : Promotion et adaptation des activités contribuant à la conservation du milieu**

<b>Objectifs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir l'activité chasse sur le territoire</li> <li>• Retarder/adapter les périodes de fauche de la végétation en fonction des périodes de reproduction des espèces de la faune sauvage</li> <li>• Favoriser la gestion extensive des prairies, larris et cultures dans le cadre des pratiques agricoles</li> <li>• Favoriser la mise en place de MAEt (restauration de zones de gel, mesures de gestion extensive des prairies...)</li> <li>• Adapter les engins agricoles pour limiter les dégâts sur la faune sauvage (barres de coupes...)</li> <li>• Développer un balisage et des aménagements des chemins de randonnée en fonction du diagnostic écologique du site (permettant de limiter les impacts potentiels sur les zones sensibles)</li> <li>• Développer des circuits alternatifs permettant la canalisation des engins motorisés sur le site</li> </ul>
--------------------	---

#### **Enjeu : Maintien et développement des réseaux écologiques entre les milieux**

<b>Objectifs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir et restaurer les corridors écologiques</li> <li>• Développer des zones tampons telles que des jachères à proximité des larris pour favoriser les espèces inféodées à ces zones et limiter l'impact de certaines activités sur celles-ci (traitements phytosanitaires....)</li> </ul>
--------------------	---

## Enjeu : Valorisation du patrimoine naturel local

<b>Objectifs :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser les randonneurs à la préservation des milieux d'intérêt communautaire</li><li>• Promouvoir / valoriser la richesse biologique du site auprès des riverains</li><li>• Communiquer sur la protection du site et sur le but des actions engagées</li></ul>
--------------------	--

### Remarque :

Mr Lavoisier s'interroge sur le suivi des mesures qui seront préconisées par le groupe de travail au final.

Mr Beaucourt explique la suite de la démarche :

- la mise en place de ces mesures sous la forme de cahiers des charges au sein du document d'objectifs
- la validation du DOCOB par le comité de pilotage et la mise en place d'un arrêté préfectoral de validation
- La mise en place de contrats sous le principe du volontariat

Mme Badsy précise qu'il y aura une hiérarchisation de ces contrats et que leur mise en place devra être justifiée vis-à-vis des habitats et espèces de la directive. (Nécessité d'un besoin pour ceux-ci). Elle précise qu'il y aura également une charte qui sera mise en place dans le DOCOB et qui ne formulera pas des mesures contractualisables mais des recommandations (entretien, gestion,...). L'adhésion à cette charte permettra d'être exonéré de la taxe foncière sur le non bâti. Il n'y a pas de financement pour ces recommandations contrairement aux contrats. Le financement des actions contractualisables se base sur un plafond quinquennal défini lors de la signature du contrat à partir d'un ensemble de devis. Cependant pour les mesures concernant des parcelles agricoles (Mesures agro-environnementales territorialisées), le financement est défini à l'hectare selon les modalités de mise en place des MAEt.

Mr Mopty réalise ensuite un point sur le calendrier d'avancement de la démarche en précisant que le bureau d'étude a terminé les prospections de terrain concernant le diagnostic écologique et qu'un premier rendu sera réalisé pour le mois de novembre. Un comité technique puis un comité de pilotage suivront pour validation de ce diagnostic écologique mais également du diagnostic socio-économique.

Le diagnostic écologique sera constitué d'une cartographie des habitats et des espèces identifiés à la parcelle qui définira les enjeux écologiques majeurs du territoire. Ces enjeux pourront alors être croisés avec les enjeux socio-économiques définis lors de cette première réunion.

## **Présentation des données provisoires du diagnostic écologique**

Mr Beaucourt finalise la réunion en présentant quelques données provisoires du diagnostic écologique concernant le milieu larris.

Les cartographies permettent d'identifier un morcèlement et une fermeture de ces milieux importants. Plusieurs dégradations ont ainsi été identifiées :

- l'abandon des systèmes pastoraux conduisant à la fermeture des zones de larris
- La mise en place de plantations forestières (pins,...) sur des zones de larris
- La présence de pistes de Quad ou de moto-cross conduisant à la destruction du tapis herbacé
- La fertilisation et l'épandage de pesticides qui modifient les caractéristiques du milieu

L'état de conservation des zones de larris a été défini comme moyen sur l'ensemble du site, une variabilité existant selon les parcelles considérées.

## Conclusion

Mr Beaucourt présente ensuite le déroulé de la prochaine réunion, à savoir :

- Le croisement des enjeux des diagnostics écologique et socio-économique
- La présentation d'actions de valorisation du milieu « larris » effective sur le site Natura 2000 (intervention du CENP)
- La présentation et la validation des mesures de gestion permettant de répondre aux enjeux écologique et socio-économique.

Plus aucune question n'étant soulevée, Mr Lacherez clôt la séance en remerciant l'ensemble des personnes présentes.

